SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION
ET DE DISTRIBUTION DES EAUX

SONEDE

الشركة الوطنية لاستغلال وتوزيع المياه

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 14 ANNEE 2023

PROCEDURES HORS LIGNE

Objet de l'appel d'offres		La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux SO.N.E.D.E se propose de lancer un appel d'offres Ouvert portant sur la conception , la réalisation clef en main (**EPC**) et l'exploitation pendant six (**06)** mois de quatre (**04**) stations de dessalement des eaux saumâtres par Osmose Inverse, d'une capacité totale **20 000 m³/j** dans les Gouvernorats de Gafsa, Sidi Bouzid, Kébili et Tozeur dans le cadre du projet d'amélioration de la qualité de l'eau potable desservie dans le sud tunisien. Le présent appel d'offres comprend quatre **(04) lots indépendants** dont la consistance est définie ci-après.
Mode de financement		Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées en partie par la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux « SONEDE » et en partie par la banque allemande de développement (KfW) dans le cadre d'un prêt.
Consistance de l'appel d'offres	**Lot N°1**	Etude, fourniture, construction et installation (Engineering, Procurement & Construction) d'une station de dessalement des eaux saumâtre à Gafsa-Ouest de capacité 12 000 m³/j dans le Gouvernorat de Gafsa et son exploitation pendant une période de Six (06) mois.
	Lot N°2	Etude, fourniture, construction et installation (Engineering, Procurement & Construction) d'une station de dessalement des eaux saumâtre à Meknassy de capacité 4 000 m³/j dans le Gouvernorat de Sidi Bouzid et son exploitation pendant une période de Six (06) mois.
	Lot N°3	Etude, fourniture, construction et installation (Engineering, Procurement & Construction) d'une station de dessalement des eaux saumâtre à Blidet de capacité 2 000 m³/j dans le Gouvernorat de Kébili et son exploitation pendant une période de Six (06) mois.
	Lot N°4	Etude, fourniture, construction et installation (Engineering, Procurement & Construction) d'une station de dessalement des eaux saumâtre à Degueche de capacité 2 000 m³/j dans le Gouvernorat de Tozeur et son exploitation pendant une période de Six (06) mois.
Montant du cautionnement provisoire	**Lot N°1**	**Pour les soumissionnaires domiciliés en Tunisie:** * Cent soixante mille dinars Tunisiens (160 000 DT). **Pour les soumissionnaires non domiciliés en Tunisie:** * Cent soixante mille dinars Tunisiens (160 000 DT) ou cinquante mille Euros (50 000 €) ou cinquante et un mille US Dollars (51 000 US $).

	Lot N°2	**Pour les soumissionnaires domiciliés en Tunisie:** * Quatre vingt mille dinars Tunisiens (80 000 DT). **Pour les soumissionnaires non domiciliés en Tunisie:** * Quatre vingt mille dinars Tunisiens (80 000 DT) ou vingt cinq mille Euros (25 000 €) ou vingt-six mille US Dollars (26 000 US $).
	Lot N°3	**Pour les soumissionnaires domiciliés en Tunisie:** * Soixante cinq mille dinars Tunisiens (65 000 DT). **Pour les soumissionnaires non domiciliés en Tunisie:** * Soixante cinq mille dinars Tunisiens (65 000 DT). ou vingt mille Euros (20 000 €) ou vingt et un mille US Dollars (21 000 US $).
	Lot N°4	**Pour les soumissionnaires domiciliés en Tunisie:** * Soixante cinq mille dinars Tunisiens (65 000 DT). **Pour les soumissionnaires non domiciliés en Tunisie:** * Soixante cinq mille dinars Tunisiens (65 000 DT) ou vingt mille Euros (20 000 €) ou vingt et un mille US Dollars (21 000 US $).
Adresse du lieu de retrait ou de lecture du dossier d'appel d'offres et Prix du dossier d'appel d'offres		Les Sociétés qui désirent participer au présent appel d'offres peuvent retirer le dossier d'appel d'offres (du lundi au vendredi aux heures ouvrables) à la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux, 23 Rue Jawaher Lel Nehru – Montfleury – 1089 Tunis - (Division des Projets et Préparation des Marchés-DPPM - 4ème Etage) bureau n° 409 contre le paiement d'un montant de 500 DT en espèces ou par chèque bancaire à la caisse de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux - Montfleury sise au Bloc B – 1er étage.
Catégories d'agréments exigés aux Entreprises de Génie civil		Dans le cas où les travaux de Génie Civil seront confiés à une entreprise tunisienne de travaux publics agissant en tant que soumissionnaire ou membre du groupement solidaire ou en tant que sous-traitant à désigner dans l'offre, cette entreprise doit justifier d'un agrément sous forme d'autorisation délivrée par le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat valable à la date limite de réception des offres et conforme aux spécialités et catégories suivantes : Pour chacun des lots n°1, 2, 3 et 4: VRD0 ≥ 3000 MDT (catégorie 4 ou plus) Ou VRD3 : sans plafond (catégorie 5) Ou B0 ≥ 3000 MDT (catégorie 4 ou plus). Dans le cas où les travaux de Génie Civil seront confiés à une entreprise de travaux publics non résidente en Tunisie agissant en tant que soumissionnaire ou membre du groupement solidaire ou en tant que sous-traitant à désigner dans l'offre, le soumissionnaire doit fournir un document équivalent à l'agrément conformément aux législations et lois en vigueur dans le pays d'origine de l'entreprise de génie civil justifiant que sa capacité et qualification sont au moins équivalentes aux agréments demandés ci-dessus.
Présentation de l'offre		L'offre est constituée pour chaque lot : • des documents administratifs ; • du cautionnement provisoire ; • de l'offre technique ; • et de l'offre financière. L'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans deux enveloppes séparées et scellées portant le numéro du lot concerné. Ces deux enveloppes seront placées dans une troisième enveloppe extérieure. L'enveloppe extérieure comporte, en plus des deux offres technique et financière, le cautionnement provisoire et les documents administratifs (voir article I.6.2 du CCAP). - **Toute offre non accompagnée du cautionnement provisoire sera rejetée.**

	- Toute offre parvenue ou remise après le dernier délai de réception des offres sera rejetée (le cachet du bureau d'ordre central faisant foi). **NB** /Les soumissionnaires résidents à l'étranger et choisissant le mode d'envoi de leurs offres par la poste sont tenus de faire remplacer leurs noms sur l'enveloppe de l'offre par le code à barres.
Mention écrite sur l'enveloppe extérieure	L'enveloppe extérieure porte : * La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux SONEDE. * AO N° 14 Année 2023 et son objet. * La mention : « NE PAS OUVRIR » *La date et heure limite de réception des offres.
Remise des offres	Les enveloppes contenant les offres doivent parvenir **aux heures ouvrables** par courrier recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou par remise directe au bureau d'ordre de la SONEDE contre récépissé R1 (annexe MARG) (voir article I.6.3 du CCAP). NB / Les soumissionnaires résidents à l'étranger et choisissant le mode d'envoi de leurs offres par « la poste » sont tenus de faire remplacer leurs noms sur l'enveloppe de l'offre par le code à barres.
Adresse d'envoi ou de la remise directe des offres	La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux « SONEDE » Bureau d'ordre. 23, Avenue Jawaher Lel Nehru – 1089 Montfleury-TUNIS
Date limite de réception des offres	**Le 30/05/2023 à 09h 00 mn (heure locale).**
Date et heure de la séance d'ouverture des offres	-Les enveloppes contenant les offres techniques et financières seront ouvertes simultanément en séance publique le **30/05/2023 à 10h00 mn (heure locale)** à l'adresse suivante : **La SONEDE** **District Tunis Sud** **La salle de réunions** **Rue 9007 Sidi Fathallah, 2023 Jebel Jelloud, Tunis.** - Le soumissionnaire ou son représentant (deux personnes au maximum) doivent présenter l'accusé de réception en cas de remise de l'offre au bureau d'ordre de la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux « SONEDE », 23, Avenue Jawaher Lel Nehru – 1089 Montfleury-TUNIS - Le soumissionnaire ou son représentant doit être muni de sa carte d'identité nationale, de la procuration dûment signée au cas où le représentant de la société se présente et d'une copie du registre du commerce RNE de la Société ou le statut Juridique y affèrent ou sa publication dans le JORT en cas de présence du Gérant ou du Propriétaire de ladite Société. - Les soumissionnaires ou leurs représentants doivent se présenter 15mn avant l'heure de la séance d'ouverture des offres,
Validité des offres et des cautionnements provisoires	**180 jours** à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.